

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

Le **NEUF NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN** à **QUINZE HEURE**, le Conseil d'Administration et le Bureau de la Commission Locale d'Information de Soulaines se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe PICHÉRY.

Étaient présents : PICHÉRY Ph. – RIGOLLOT M-N. – AUBRY C. – AUDIGE J. – BERGERAT D. – BURGAT C. – COLLINET C. – DALLEMAGNE Ph. – DEMATONS D. – GERARD G. – LIEVRE Ph.

Absents excusés : DEZOBRY B. – MANDELLI C.

Assistaient : GRENIER S. – BOILLOT P. (CLi de Soulaines)

Le Président introduit la séance en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant de leur présence.

Le Président rappelle l'ordre du jour aux membres du Bureau et du Conseil d'Administration, comme suit :

- Etude environnementale
- Observatoire de la santé
- Assemblée Générale du 10 Décembre 2021
- Réunion Publique 2021
- Questions et informations diverses

Le diaporama présenté en séance est joint en annexe 1 du présent compte-rendu.

1. ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

Monsieur GRENIER rappelle les attentes de la Commission Environnement, comme suit :

- D'une part, poursuivre la démarche de construction de connaissances engagées.

Dans le cadre de sa mission d'information, la CLi de Soulaines a mis en place en 2007 et 2012-2013, un suivi de l'environnement autour du Centre de Stockage de l'Aube (CSA). Ce suivi est venu investiguer différentes composantes environnementales. Cette démarche de construction de connaissances à vocation à s'inscrire dans le temps, de manière à ce que la CLi puisse disposer à terme de ses propres connaissances.

- D'autre part, investiguer les composantes caractéristiques de l'environnement de manière à pouvoir apprécier l'évolution des niveaux de radioactivité dans les environs du CSA, à intervalle régulier, en renouvelant les mêmes analyses déjà conduites, ou le cas échéant, en élargissant le référentiel à de nouvelles composantes environnementales.

La Commission Environnement s'est réunie le 6 Octobre 2021 afin de partager les travaux d'analyses déjà conduits sur l'environnement et de fixer les actions que la CLi envisage de mener. La Commission a décidé de conduire une nouvelle campagne de prélèvements et d'analyses en s'appuyant sur les compartiments environnementaux déjà investigués et en étendant le périmètre, à des points complémentaires.

Monsieur GRENIER rappelle les principales attentes exprimées par la Commission Environnement :

- **LE MILIEU AQUATIQUE**

La Commission Environnement souhaite reconduire les analyses effectuées sur les eaux de surface, les eaux souterraines et les sédiments.

S'agissant des eaux souterraines, la Commission continuera à investiguer les piézomètres implantés à l'intérieur du périmètre de l'installation nucléaire de base (INB). Ces prélèvements seront reconduits après sollicitation et autorisation de l'ANDRA.

Concernant les eaux de surfaces et les sédiments, les membres de la Commission ont souhaité étendre le périmètre d'analyses aux étangs proches de la Commune de Louze.

- **LE MILIEU TERRESTRE**

La Commission Environnement souhaite reconduire les prélèvements effectués sur les sols, les mats et le couvert végétal.

Monsieur GRENIER rappelle que ces prélèvements avaient été réalisés sous les vents dominants et sur des zones hors influence.

- **LA CHAINE ALIMENTAIRE**

La Commission Environnement souhaite reconduire les prélèvements effectués sur les produits du jardin, le gibier (blaireau et renard), les poissons d'eau douce et le vignoble (la terre, le raisin et le jus). Monsieur GRENIER rappelle que le volet « vignoble » avait été introduit suite à des allégations de champagne « tritié » et les résultats des analyses ont confirmé l'absence de tritium à un niveau significatif.

Les membres de la Commission souhaitent étendre les prélèvements de la chaîne alimentaire au lait, aux produits de la ruche (miel, pollen et propolis), aux champignons, aux sangliers, ainsi qu'aux pâtures.

Monsieur DALLEMAGNE pense que la Commission devra rester prudente sur les résultats découlant d'analyses de sangliers, qui ne sont pas aussi sédentaires que les gibiers étudiés lors d'une précédente étude.

- **MESURE DE L'IRRADIATION EXTERNE**

Des mesures du débit de dose lié au rayonnement gamma ambiant avaient été réalisées le long de la clôture du CSA et autour du site DAHER. Afin d'évaluer les éventuelles contributions liées aux manutentions réalisées sur ces sites, Monsieur GRENIER rappelle que deux campagnes de mesures avaient été programmées : l'une durant une journée d'activité du site (le Vendredi) et l'autre durant un jour d'inactivité (le Samedi).

La Commission Environnement souhaite reconduire et étendre cette même démarche le long de la clôture du CIRES.

Dans le cadre d'analyses réalisées autour du CIREs, Monsieur DALLEMAGNE propose que la Cli sollicite l'autorisation de Monsieur le Préfet, Président de la Commission de Suivi de Site du CIREs.

Le Président PICHÉRY rappelle le coût de l'étude des niveaux de radioactivité dans les environs du CSA conduite en 2012 – 2013, qui s'élève à 29 888,04 € (TVA à 19,6%).

Monsieur DALLEMAGNE propose de reconduire, dans le cadre de l'étude réalisée en 2007, des prélèvements issus de chênes. Il rappelle que deux zones avaient été identifiées, dans lesquelles des arbres plantés lors de la création du CSA ont été réservés à la Cli. Grâce à ces arbres, la Cli peut observer au fil des années, en fonction de l'augmentation des volumes de déchets stockés, l'impact de la radioactivité sur la plantation de chênes.

Monsieur PICHÉRY se demande si l'ensemble des analyses avaient été réalisées par le même prestataire ou s'il s'agit d'un prestataire spécialisé pour chacun des compartiments investigués.

Monsieur GRENIER rappelle au Président que la Cli s'était rapprochée d'un « maître d'œuvre » nommé ACRO (Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest), habilitée à conduire des analyses pour lesquelles elle est agréée. Le cas échéant, les analyses ont été externalisées auprès de laboratoires extérieurs. Il rappelle que deux acteurs existent, l'ACRO et la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité) et qu'il conviendra de sélectionner celui qui sera en capacité de jouer le rôle du maître d'œuvre afin de transformer les ambitions de la Cli, en un programme scientifique.

Monsieur DALLEMAGNE revient sur la proposition de Monsieur AUBRY évoquée le jour de la Commission Environnement, s'agissant du volet « céréales » qu'il trouve intéressant d'intégrer au référentiel, dans la mesure où des céréales tels que le blé et le maïs sont cultivés sur le territoire.

Monsieur AUBRY marque un point de vigilance sur le lait et plus particulièrement sur la différence entre le lait d'été et le lait d'hiver. Il précise que le lait d'été est issu de vaches qui pâturent et s'alimentent d'herbes, tandis que le lait d'hiver provient d'ensilages de maïs et d'aliments extérieurs dont les origines restent inconnues.

Dans le cas où des résultats anormaux seraient constatés, Monsieur DALLEMAGNE précise qu'il conviendra de réaliser des analyses plus approfondies.

Monsieur PICHÉRY entend ces informations complémentaires qu'il trouve pertinentes et charge Monsieur GRENIER en lien avec Monsieur GERARD, de solliciter différents organismes indépendants, en capacité de jouer le rôle de maître d'œuvre et capables d'accompagner la Cli à construire un programme scientifique cohérent sur cette base.

2. OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ

La Commission de Suivi Sanitaire s'est réunie le 28 Octobre 2021 sous la présidence de Monsieur PICHÉRY.

Le Président commence par rappeler le contexte dans lequel cette commission a été mise en place :

En 2010 suite à une demande locale, une première étude portant sur la mortalité et l'incidence des cancers autour du site de stockage de déchets radioactifs de faible et moyenne activité de l'Aube a été engagée. L'objectif de cette étude menée par l'Institut de Veille Sanitaire était de comparer l'état de santé de la population résidant à proximité du CSA avec l'état de santé des populations des

départements de l'Aube et de la Haute-Marne.

Une seconde étude a été engagée par Santé Publique France en 2018. Les résultats ont confirmé la tendance observée pour la mortalité se rapportant au cancer du poumon uniquement chez l'homme, avec un risque relatif de +25%. C'est un point de vigilance qu'il convient de suivre.

Le Président rappelle que Santé Publique France a tenu à préciser que les origines et explications pour ce taux supérieur aux moyennes nationales ne peuvent être précisées en l'état des observations et études.

Lors de la réunion de la Commission de Suivi Sanitaire de la CLI qui s'est tenue le 6 Mars 2020, des attentes ont été clairement exprimées pour que divers indicateurs de santé soient observés et suivis dans la durée.

Le Président a pris connaissance de la démarche OSaRiB visant à faire un état des lieux et un suivi de la santé physique et psychologique des habitants vivant à proximité du site envisagé pour le projet de centre de stockage de Bure. Le Président précise qu'il s'agit d'une démarche impliquant divers partenaires tels que l'ORS Grand Est (Observatoire Régional de la Santé), l'ARS Grand Est (Agence Régionale de Santé), l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) ainsi que Santé Publique France.

Mettre en place un observatoire de la santé des riverains permettra à la CLI de Soulaines de suivre divers indicateurs de santé sur son territoire sans présomption préalable ni problématiques particulières. Aussi, c'est dans ce cadre qu'il ajoute avoir rencontré le 26 Octobre 2021, les responsables de l'ORS Grand Est qui lui ont présenté la démarche et le rôle d'un observatoire de la santé.

Sur le plan financier, le Président précise que le coût de mise en œuvre de ce projet est élevé mais reste compatible avec les moyens financiers dont dispose la CLI. Dans le cadre d'un partage collaboratif, l'ARS et Santé Publique France participeront au portage financier de cette démarche.

Suite à la présentation de ce projet le 28 Octobre 2021, les membres de la Commission de Suivi Sanitaire dans leur majorité, ont manifesté un intérêt pour la démarche qu'ils trouvent intéressante car elle répond aux attentes des populations :

- En grande majorité, les membres souhaitent poursuivre la réflexion sur la mise en place d'un observatoire de la santé des riverains sur les territoires aubois et haut-marnais.
- Élaboration d'un cahier des charges par l'ORS.
- L'ORS accompagnée de Santé Publique France et l'ARS présenteront à la Commission de Suivi Sanitaire l'avant-projet d'un observatoire local de la santé.
- Cette réunion pourra être organisée début 2022. A l'issue de celle-ci, la commission formulera un avis sur la suite à donner à cette élaboration d'un observatoire de la santé.

Le Président précise avoir pris l'attache de Madame Sandrine PIROUÉ, Déléguée territoriale Aube de l'ARS Grand Est, qui a manifesté un réel intérêt quant à la mise en place d'un observatoire de la santé sur les territoires aubois et haut-marnais.

Le Président invite Monsieur COLLINET, à revenir sur la Commission Communication qui s'est réunie le 6 Octobre 2021 et pour laquelle il est Président.

Monsieur COLLINET précise que la Commission Communication s'est réunie avec la présence de seulement quatre de ses membres et rappelle l'ordre du jour comme suit :

- Actions de formation
- Communication numérique
- Réunion Publique 2021
- Voyage d'étude
- Questions diverses

3. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 DECEMBRE 2021

Le Président rappelle la date de la seconde Assemblée Générale de la CLi, qui se tiendra le 10 Décembre 2021 à 9h00, au sein de la salle des fêtes de Soulaines-Dhuis.

Monsieur GRENIER précise comme suit son ordre du jour :

- Retour sur les travaux conduits par les Commissions
- Inspections ASN

L'ASN pourra intervenir sur ce volet afin de préciser la méthodologie qui se rapporte aux inspections, aux lettres de suites, aux actions engagées et suites à donner. Monsieur GRENIER rappelle que ces questions ont émergé lors des réunions des Commissions Environnement et Communication.

- Réunion Publique 2021
- Formation ANCCLI « Les bases de la radioactivité »

Cette formation est proposée par le Groupe Permanent « Santé » de l'ANCCLI et pourra être présentée aux membres de la CLi. Cette formation s'inscrit sur une journée entière et comprend une visite d'installation l'après-midi.

La CLi se rapprochera de l'ANCCLI et de l'ANDRA afin de convenir d'une date d'organisation.

- Voyage d'étude 2022

Monsieur GRENIER précise que ce voyage donnera aux membres de la CLi, l'occasion de visiter sur deux jours, deux centrales nucléaires qui sont à la fois en activité (réacteurs à eau pressurisée) mais également en déconstruction (réacteurs graphite-gaz). Il s'agit des Centrales nucléaires de Saint-Laurent et de Chinon. Il précise la particularité de la Centrale de Chinon : « La boule de Chinon », premier réacteur nucléaire dénommé Chinon A1 et intégré dans une structure sphérique dont EDF a décidé d'en faire un musée proposant ainsi au grand public de découvrir l'histoire et le fonctionnement des premiers réacteurs nucléaires.

Dans le cadre du contexte sanitaire et sécuritaire, Monsieur GRENIER précise qu'il est aujourd'hui difficile de déterminer le cadre organisationnel précis de ce voyage d'étude.

Monsieur DALLEMAGNE trouve intéressant de visiter ces deux sites sur lesquels on retrouve les trois catégories de déchets, TFA (très faible activité), FMA-VC (faible et moyenne activité à vie courte) et FA-VL (faible activité à vie longue). Il rappelle la décision prise il y a quelques mois, s'agissant de l'entreposage des déchets FA-VL sur le site du Bugey 1, en attente d'être entreposés sur le territoire de Soulaines, dans le cas où la décision de construire un troisième centre de stockage de déchets serait prise.

En complément de l'ordre du jour présenté ci-dessus, Monsieur DALLEMAGNE suggère une intervention de Monsieur TORRES, Directeur du Centre de Stockage de l'Aube et propose pour sujet le débordement du bassin d'orage du 15 juillet dernier, suite aux inondations.

4. REUNION PUBLIQUE 2021

Monsieur GRENIER, rappelle le nouveau modèle d'organisation de la réunion publique 2021, ambitionné par le Conseil d'Administration et Bureau du 11 Février 2021. Il était souhaité que la CLI puisse utiliser les nouveaux outils mis à sa disposition, y compris numériques, pour faire évoluer ses pratiques. Pour rappel la réunion publique était jusqu'alors proposée dans la continuité de l'Assemblée Générale de fin d'année. Le lieu (salle des fêtes de Soulaines) et l'heure habituelle (18h00) ont parfois pu être évoqués comme des freins à une bonne participation. Ce nouveau format « numérique » permettra d'offrir une large publicité à cette réunion publique en permettant à toute personne même en étant au-delà du territoire concerné de participer.

Monsieur GRENIER présente ce nouveau support proposé par CANAL 32 qui met à disposition de la CLI des moyens humains et techniques (plateau TV, animateur et diffusion en streaming). Cette réunion donne à chacun, la possibilité de poser ses questions par l'intermédiaire d'une messagerie virtuelle instantanée. Monsieur GRENIER précise que la réunion sera enregistrée et pourra être visualisée en replay pour celles et ceux qui n'auraient pas pu rejoindre la diffusion en direct.

Monsieur GRENIER présente le devis établi par CANAL 32 indiquant une offre au prix de 3 528,00 € TTC auquel s'ajoute la somme de 228,00 € TTC par intervenant extérieur.

Monsieur PICHERY propose d'organiser la réunion publique de la Cli le 14 Décembre 2021 à 18 heures et invite les membres à partager leurs réflexions sur des sujets possibles.

Monsieur DALLEMAGNE propose que la réunion publique 2021 porte sur la campagne de prélèvements et d'analyses de la Commission Environnement avec l'intervention de membres de l'ANCCLI et de l'ACRO.

5. QUESTIONS DIVERSES

5.1 COURRIER CLI – REPONSE ANDRA

Monsieur GRENIER rappelle que le Président PICHERY a souhaité partager avec Monsieur le Directeur des Centres de Stockage de l'Aube, par courrier en date du 11 Octobre 2021, diverses interrogations de membres de la CLI.

1. En premier lieu, le Président a interrogé l'ANDRA sur les fortes précipitations du 15 Juillet 2021 qui ont notamment engendré des inondations suffisamment importantes sur la commune de Soulaines-Dhuys pour que soit décrété l'état de catastrophe naturelle.

Sur la base de ces éléments, les interrogations suivantes ont été posées :

- Quelles ont été les conséquences de cet épisode météorologique sur le CSA ?
- Qu'en est-il plus précisément des eaux de ruissellement sur le site avec une éventuelle conséquence sur le bassin d'orage ?
- Quelles sont les conséquences de cet incident climatique et ont-elles fait l'objet de déclarations auprès de l'ASN ?

2. Les questions se rapportant à l'environnement ainsi qu'à la transition écologique s'invitent aujourd'hui dans les échanges de la CLI et ont amené le Président à poser les interrogations complémentaires suivantes :

- Considérant l'emprise foncière du CSA, les surfaces disponibles et mobilisables à terme, l'ANDRA a-t-elle conduit ou envisage-t-elle de conduire une réflexion à valoriser ces terrains par le déploiement de solutions photovoltaïques ?
- Considérant l'emprise de la route d'accès au CSA, l'ANDRA a-t-elle, ou, envisage-t-elle une valorisation des abords de la route d'accès par des actions de (re)plantations ?

C'est par courrier, en date du 25 Octobre 2021 que l'ANDRA a souhaité apporter les réponses suivantes :

1. L'ANDRA confirme que des précipitations importantes ont été observées sur le CSA les 14 et 15 Juillet mais n'ont pas impactées le fonctionnement du Centre. Pour autant, une partie des rejets vers les Noues d'Amance ayant été réalisée via le dispositif de surverses du bassin d'orage, une information de l'ASN a été effectuée. La surveillance des eaux rejetées a été maintenue.
2. S'agissant de la mise en place à terme de panneaux photovoltaïques, cette possibilité pourra être étudiée après la pose, d'ici plusieurs décennies, de la couverture définitive. Toutefois, la pose de panneaux photovoltaïques est déjà à l'étude concernant le CIRES où la couverture est déjà partiellement posée. Les analyses juridiques au regard du statut du CIRES restent toutefois à finaliser.
3. Concernant la possibilité de replanter les abords de la route d'accès menant au CSA, il faut savoir que si les accotements bordant cette route, qui accueillent les fossés de récupération des eaux et les réseaux, sont si vastes ; c'est pour garantir la sécurité routière et l'accès des secours en toute circonstance. Il n'est donc pas envisagé de replanter les abords de la route tant que le centre sera en exploitation. L'ANDRA précise que les abords enherbés sont favorables à la biodiversité.

5.2 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANCCLI

Le Président rappelle la tenue de l'Assemblée Générale de l'ANCCLI, qui se déroulera à Paris, le 7 Décembre 2021.

5.3 CONFÉRENCE DES CLI

Le Président rappelle la tenue de la conférence annuelle des CLI, en visioconférence, le 9 Décembre 2021.

Le Président invite les membres à faire part de leurs observations.

Les participants n'ayant aucune question et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Le 10/12/2021
Le Président de la CLI de Soulaines
Ph. PICHERY





de Soulaines

Commission Locale d'Information



**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET DU BUREAU**

9 NOVEMBRE 2021 – 15h00



ORDRE DU JOUR

- **ETUDE ENVIRONNEMENTALE** [Diapo 3](#)
- **OBSERVATOIRE DE LA SANTE** [Diapo 9](#)
- **ASSEMBLEE GENERALE DU 10 DECEMBRE 2021** [Diapo 13](#)
- **REUNION PUBLIQUE 2021** [Diapo 14](#)
- **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES** [Diapo 17](#)



1. ETUDE ENVIRONNEMENTALE



ETUDE DES NIVEAUX DE LA RADIOACTIVITE DANS LES ENVIRONS DU CENTRE DE STOCKAGE DE L'AUBE

Dans le cadre de sa mission d'information, la CLI de Soulaines souhaite conduire en 2022 des analyses dans l'environnement autour du CSA afin de :

- **Poursuivre** la démarche de construction de connaissances engagées.
- **Investiguer** les composantes caractéristiques de l'environnement de manière à pouvoir apprécier l'évolution des niveaux de radioactivité dans les environs du CSA à intervalle régulier, en renouvelant les mêmes analyses déjà conduites ou le cas échéant en élargissant le référentiel à de nouvelles composantes environnementales.



LES ATTENTES EXPRIMEES PAR LA COMMISSION ENVIRON.T

Souhaite poursuivre la construction de son référentiel de connaissances par la conduite d'une nouvelle campagne de prélèvements et d'analyses portant sur les compartiments environnementaux suivants :

Le milieu aquatique

Les eaux de surface et les sédiments

Etendue du périmètre d'analyses aux étangs proche de la Commune de Louze



Demande d'autorisation de prélever sur les piézomètres implantés à l'intérieur du CSA

LES ATTENTES EXPRIMEES PAR LA COMMISSION ENVIRON.T

Le milieu terrestre

Les sols les mats et le couvert végétal

Mesure de l'irradiation externe

- Le long de la clôture du CSA
- Le long de la clôture du CIRES
- Autour du site DAHER

La chaine alimentaire

- Les produits du jardin
- Le gibier
- Les poissons d'eau douce
- Le vignoble
- +
- Le lait
- Les produits de la ruche
- Les champignons
- Les sangliers
- Les pâtures



LE COUT – Rappel de la dernière campagne

Campagne de prélèvement (forfait)	3 100,00 €
Domaine terrestre	7 068,00 €
Les eaux souterraines et de surfaces	3 964,00 €
Les sédiments	4 292,00 €
La chaîne alimentaire	2 816,00 €
Dosimétrie en périphérie du site	1 100,00 €
Rapport didactique et présentation à la CLI	2 650,00 €
TOTAL HT	24 990,00 €



29 888,04 €
TTC

(tva à 19,6%)



LA SUITE



La CLI va solliciter différents organismes indépendants en capacité de jouer le rôle de maître d'œuvre et capables de l'accompagner à construire un programme scientifique cohérent



2. OBSERVATOIRE DE LA SANTE

OSaRiB

Observatoire de la Santé des Riverains du projet de centre de stockage de Bure

Une demande du CLIS, Comité Local d'Information et du Suivi de Bure



LES OBJECTIFS

- **Réaliser** un état des lieux de la santé des habitants avant stockage
- **Suivre** dans le temps l'évolution de l'état de santé des populations riveraines
- **Détecter** une évolution anormale de certaines maladies
- **Orienter** les actions de prévention en santé publique à mettre en place sur le territoire

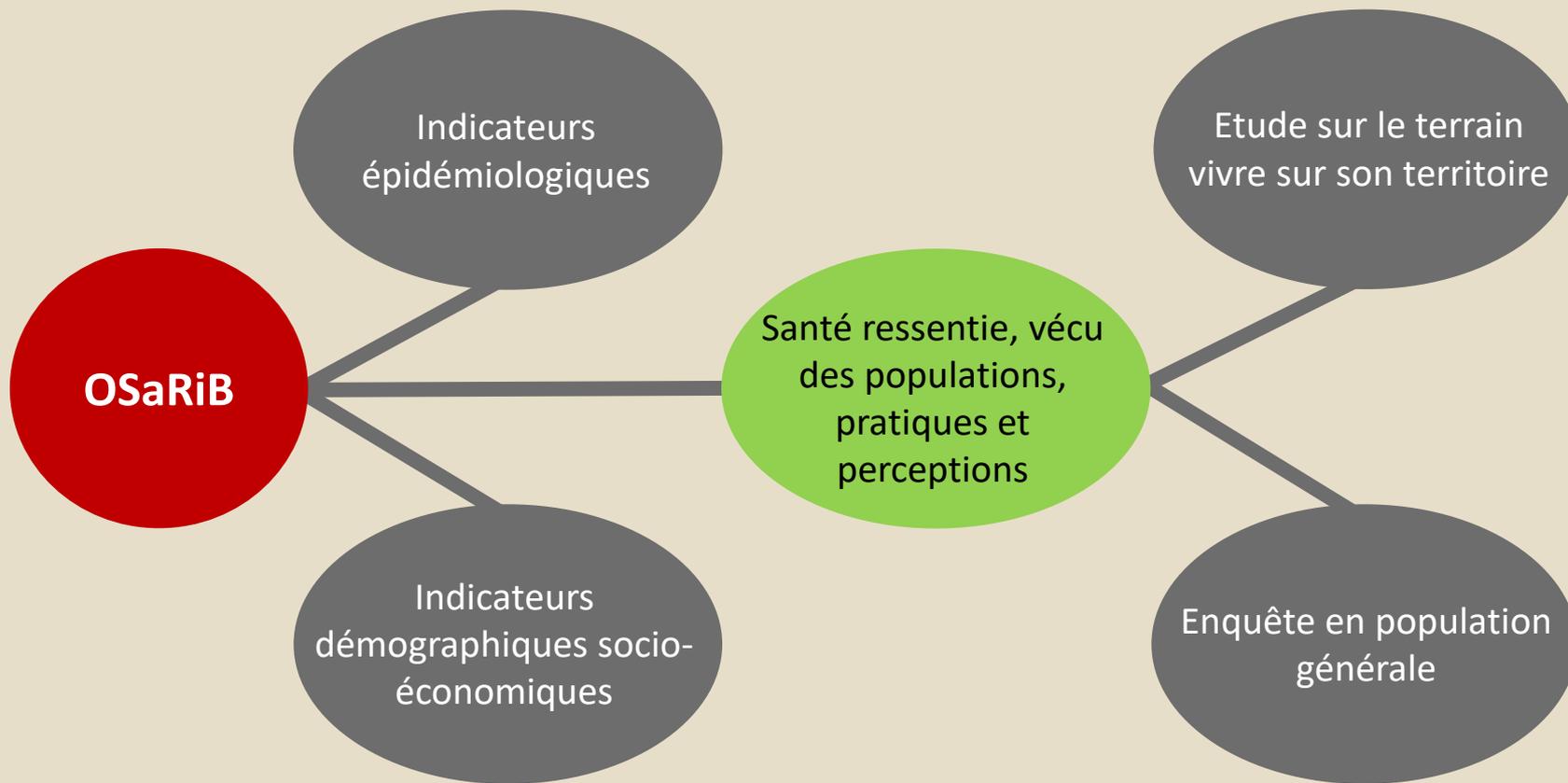
UN GROUPE DE TRAVAIL

- ORS Grand Est
- ARS Grand Est
- IRSN
- Préfecture de la Meuse
- Santé Publique France
- CLIS de Bure



Conseil scientifique
*Spécialistes en épidémiologie,
santé publique et sociologie*

OSaRiB





LES ATTENTES EXPRIMEES PAR LA COMMISSION DE SUVI SANITAIRE

- En grande majorité, les membres de la commission souhaitent que soit mis en place un observatoire de la santé des riverains sur les territoires aubois et haut-marnais.
- Elaboration d'un cahier des charges par l'ORS.
- L'ORS accompagnée de SPF et l'ARS présenteront à la Commission de Suivi Sanitaire l'avant-projet d'un observatoire local de la santé.
- Objectif affiché : début 2022. Faisabilité à définir avec l'ORS.



3. ASSEMBLEE GENERALE DU 10 DECEMBRE 2021



4. REUNION PUBLIQUE 2021

CANAL 32 : TV-ICONCEPT, UNE REUNION EN STREAMING

LE PACK

- Accueil des principaux intervenants sur un plateau TV
- Animation de la réunion
- Invitations des participants à suivre la réunion via un lien internet
- Réalisation TV permettant d'intégrer tout support utile
- Vidéo disponible en replay

EN OPTION

- Intégration d'intervenants extérieurs

**3 528,00 €
TTC**

+

**228,00 €
TTC /
intervenants**



DATES RESTANT DISPONIBLES POUR CANAL 32



**8
DEC**



**14
DEC**



**15
DEC**

- Définition d'une thématique -



QUESTIONS DIVERSES



INSPECTIONS ASN

CA et Bureau du 9 Novembre 2021 – 15H00

COURRIER CLI - REPONSE ANDRA

Monsieur le Directeur des Centres de Stockage de l'Aube
ANDRA - CSA
BP7
10200 SOULAINES-DHUYIS

N.Réf : PB/PB/011.21

Objet : Centre de Stockage de l'Aube : Demande d'informations

Monsieur le Directeur,

Comme j'ai déjà pu le faire par ailleurs, je souhaite partager avec vous des interrogations de membres de la CLI de Soulaines qui m'ont été rapportées.

1. En premier lieu, les fortes précipitations du 15 Juillet dernier qui ont notamment engendré des inondations suffisamment importantes sur la commune de Soulaines-Dhuyis pour que soit décrété l'état de catastrophe naturelle.

Sur la base de ces éléments, nos interrogations sont les suivantes :

- Quelles ont été les conséquences de cet épisode météorologique sur le Centre de Stockage de l'Aube ?
- Qu'en est-il plus précisément des eaux de ruissellement sur le site avec une éventuelle conséquence sur le bassin d'orage ?
- Le cas échéant, les conséquences de cet incident climatique ont-elles fait l'objet de déclarations auprès de l'ASN ?

2. Ensuite et parce que les questions se rapportant à l'environnement ainsi qu'à la transition écologique s'invitent aujourd'hui dans nos échanges, il vient les interrogations suivantes :

- Considérant l'emprise foncière du Centre de Stockage de l'Aube, les surfaces disponibles et mobilisables à terme, l'ANDRA a-t-elle conduit ou envisage-t-elle de conduire une réflexion à valoriser ces terrains par le déploiement de solutions photovoltaïques ?
- Considérant l'emprise de la route d'accès au Centre de Stockage de l'Aube (bandes de roulement, fossés et abords) l'ANDRA a-t-elle, ou envisage-t-elle une valorisation des abords de la route d'accès par des actions de (re) plantations.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes meilleures salutations.

Soulaines-Dhuyis, le 11 Octobre 2021

Philippe PICHERY

Président de la CLI de Soulaines

Commission Locale d'Information de Soulaines
Domaine Saint-Victor, 10200 SOULAINES-DHUYIS
Té : 03.25.92.59.40 - E-mail : cli.soulaines@wanadoo.fr - Site : www.cli-soulaines.fr

RECU LE 28/10/2021
7385.21

Soulaines Dhuyis, le 25/10/2021

Centres industriels de l'Andra dans l'Aube
Service communication
B.P. 7
10200 Soulaines-Dhuyis
Tél. 03 25 92 33 04
Fax 03 25 92 33 83

Monsieur Philippe PICHERY
Président de la CLI de Soulaines
Domaine Saint-Victor
10200 SOULAINES-DHUYIS

Affaire suivie par : Selma TOLBA

N°réf : DICE/DIR/21-0016

Objet : Réponse à votre courrier de demande d'informations réf. PB/PB/011.21

Monsieur le Président,

En réponse à votre courrier de demande d'informations, veuillez trouver ci-après les éléments de réponses aux interrogations émanant de membres de la CLI de Soulaines.

1- S'agissant des précipitations observées sur le territoire en juillet 2021, je vous confirme que des précipitations importantes ont également été observées sur le Centre de stockage de l'Aube les 14 et 15 juillet. Elles n'ont pas conduit à de problèmes particuliers sur le fonctionnement du Centre.

Pour autant une partie des rejets vers les Noue d'Amance ayant été réalisée via le dispositif de surverse du bassin d'orage, prévu à cet effet, une information de l'ASN a été effectuée (que vous trouverez jointe à ce courrier en annexe). La surveillance des «eaux rejetées (qualité et volumes) a été maintenue.

2- S'agissant de la mise en place à terme de panneaux photovoltaïques sur les espaces disponibles et mobilisables du CSA, cette possibilité pourra être étudiée après la pose, d'ici plusieurs décennies, de la couverture définitive. Toutefois, la pose de panneaux photovoltaïques est déjà à l'étude concernant le Cires où la couverture est déjà partiellement posée. Les différentes réflexions menées avec des acteurs de la filière laissent imaginer un projet ne pourrait être réalisable qu'à l'issue de l'exploitation de la tranche 2 afin de disposer d'une surface suffisante. Cela nécessite de finaliser les analyses juridiques au regard du statut du Cires.

3- Enfin, pour la question posée concernant la possibilité de replanter les abords de la route d'accès menant au CSA, il faut savoir que si les accotements bordant cette route, qui accueillent les fossés de récupération des eaux et les réseaux, sont si vastes, c'est pour garantir la sécurité routière (ex : traversée d'animaux) et l'accès des secours extérieurs en toute circonstance (ex : risques de chutes d'arbres) ; il n'est donc pas envisagé pour ces raisons de replanter les abords de la route, à minima tant que le centre sera en exploitation. Par ailleurs, en l'état, les abords enherbés sont favorables à la biodiversité comme en témoignent les récents inventaires faunistiques et floristiques.

Je reste à votre disposition pour tout autre demande d'informations et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Patrice TORRES
Directeur industriel et des activités du Grand Est

PJ : Information faite à l'ASN le 22/07/2021.



**ASSEMBLEE GENERALE
DE L'ANCCLI
A PARIS**



**7
DEC**



**CONFERENCE DES CLI
EN VISIOCONFERENCE**



9

DEC



de Soulaines

Commission Locale d'Information



001

Merci de votre attention